

Membres PRÉSENTS :

- Monsieur ABELANET Pierre, Adjoint au Maire, FITOU
- Madame BANET Renée, Adjointe au Maire, SAINT-HIPPOLYTE
- Madame BARRERA Anahi, Agence de l'Eau RMC
- Monsieur CAUMEIL Frédéric, D.D.T.M. de l'Aude - Mission Interservices Eau
- Madame CONTE-GREGOIRE Marie-Claude, Communauté de communes Salanque Méditerranée
- Monsieur DESLOT Philippe, Adjoint au Maire, LEUCATE
- Monsieur le Maire GOT Alain, SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
- Monsieur LACUVE Jean, GIP - Association des riverains
- Monsieur NAVARRO Charles, Administrateur, Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Orientales
- Monsieur PY Michel, Vice-Président Grand Narbonne agglomération
- Madame ROQUES Christine, Association ECCLA
- Monsieur SAUZE Thierry, Conseiller municipal, CAVES
- Madame THERON-CHET Marie-Christine, Conseil Départemental de l'Aude

MANDATS :

- Monsieur le Directeur MAGNIN Hervé, Parc naturel marin du Golfe du Lion
- Monsieur le Président PARES Albert, Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche
- Monsieur VIONNET Pierre, D.R.E.A.L. Occitanie

Membres EXCUSÉS :

- Monsieur CHIVILO Charles, Représentant SAGE des nappes Plio-quaternaire de la plaine du Roussillon
- Monsieur le Vice-président CODORNIU Didier, Conseil Régional Occitanie
- Monsieur le Président DI CRESCENZO Alain, Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie Occitanie
- Monsieur le Président GHORIS Vincent, Comité Départemental de Voile de l'Aude
- Monsieur le Maire LOPEZ Jean-Jacques, SALSSES-LE-CHÂTEAU
- Madame ROLLAND Martine, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- Monsieur le Vice-Président SANTORI Pierre, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
- Monsieur le Président VERSCHAEVE Martial, Union Fédérale des Consommateurs

Personnes PRÉSENTES :

- Madame FONBONNE Laurence, RIVAGE
- Madame MAILHEAU Marie, RIVAGE
- Madame PENSEC Violaine, Chargée de mission Gemapi, Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- Madame SETZKORN Sylvie, Conseil Départemental de l'Aude

ORDRE DU JOUR

- SAGE : Bilan d'activité
- SAGE : Programme d'action
- Restitution Suivis Qualité Eau
- Actualités et Questions diverses

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Monsieur Michel PY, président de la CLE, remercie les membres de leur venue. Il rappelle que cette CLE se déroule dans le cadre statutaire d'une réunion annuelle. Il précise l'ordre du jour et donne la parole à l'animatrice SAGE.

Les diaporamas joints présentent les principales actions. Dans le compte-rendu ci-dessous seront développés les principaux commentaires et les remarques des membres de la CLE.

I. BILAN 2018

Pour mettre en œuvre le SAGE, le travail est organisé en quatre parties :

- Concertation-planification
- Amélioration des connaissances
- Actions pour l'amélioration de la qualité des masses d'eau
- Communication-sensibilisation (action transversale)

La mise en œuvre du SAGE se fait principalement au travers des fiches Actions du 3^{ème} Contrat d'étang.

I.1. Concertation-planification

Dans la partie gouvernance, il est précisé que les Nappes du Roussillon sont en phase de finalisation de leur SAGE (enquête publique) et de leur PGRE.

Ces nappes souterraines sont concomitantes à notre territoire et fournissent 90% de notre AEP. L'unité de gestion qui nous concerne correspond à la Bordure Côtière Nord (BCN). Cette unité est caractérisée par un déficit estival important et régulier. Le bilan hydrique 2018-19 est marqué par des pluies automnales efficaces sur le secteur, mais pas insuffisantes et un hiver déficitaire (par exemple à Perpignan il est tombé 20mm contre 150mm en moyenne): il n'y a donc pas eu de recharge hivernale des nappes. Par conséquent le nouvel arrêté Sècheresse d'avril 2019 définit une alerte renforcée sur BCN (lien Arrêté PO : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-Peche/Police-de-l-eau/Ressource-en-eau/Preservation-de-la-ressource-en-eau>)

I.2. Amélioration des connaissances

Cette partie n'est pas développée ici, car c'est le prochain point à l'ordre du jour.

I.3. Actions pour l'amélioration de la qualité des masses d'eau

Suivis techniques des projets HORS MO RIVAGE :

- **Pluvial :**
 - Saint-Hippolyte : le programme d'action est chiffré et priorisé. Les premières actions sont programmées pour 2019 (amélioration du franchissement des aiguilles, différents travaux sous voirie,...) (MO PMM).
 - Saint-Laurent-de-la-Salanque : le projet a pris du retard et devrait être couplé avec le SDA.
- **Assainissement :**
 - Opoul-Périllos : le SDA est fini, il a été couplé avec le SDEP et une étude hydraulique de la mare (MO PMM).
 - Fitou : courant 2017 a eu lieu la réalisation des 2 premières phases du SDA de Fitou, depuis le projet est en attente de complément sur la problématique des Caves particulières et des établissements de restauration.
 - STEP : pour celle de Le Barcarès, comme on l'a vu, la CLE a été questionnée en 2019 sur le certificat.

Suivis techniques et MO des projets RIVAGE :

- **Vert demain :**
 - PAPPH en œuvre : RIVAGE propose surtout une aide sur des actions de sensibilisation du grand public ou de mise en œuvre techniques alternatives (plantation, administratif, subvention...). Ces actions peuvent être menées en collaboration avec le PNR de la Narbonnaise. En 2018, nous sommes principalement intervenus auprès des communes de Salses-le-Château et de Fitou.
 - Rappel des communes labellisées : Terre Saine = Caves et Fitou, 3 rainettes = Opoul-Perillos et Saint-Hippolyte, 2 rainettes = Saint-Laurent-de-la-Salanque.
 - **Rappel DEMANDE LABELLISATION 2019 : inscription ouverte jusqu'à mi-juin. M. PY maire de Leucate**

propose d'ailleurs de lancer la démarche de labellisation pour sa commune.

- Remarque : attention avec la loi Labbé (2014) toutes les communes sont maintenant OPhyto sur les espaces publics (d'ailleurs la labellisation 1 rainette n'existe plus).
- **Aire de Remplissage et Lavage Sécurisée :**
 - Salses-le-Château, Saint-Hippolyte et Opoul-Périllos les projets sont en stand-by en raison de difficultés soit foncières soit financières.
 - Fitou : l'aire a été fermée cet automne à cause d'une mauvaise utilisation (nettoyage de machine à vendanger). Une réflexion sur une aire de lavage a donc été proposée.
 - Une réunion sur la problématique du traitement des effluents des caves particulières a été organisée en novembre (avec la CA de l'Aude).
- **DIG :** sur les aiguilles de Saint-Hippolyte, un diagnostic, cartographie et demande annuelle ont été réalisés, mais AP valable jusqu'en 2019, donc pas de problème particulier. Les travaux ont été effectués en janvier 2019 (avec intégration de la problématique de la Jussie).
- **Divers :**
 - ANC : travail avec le SPANC 66 sur la cartographie à l'échelle parcellaire de la zone environnementale définie par le SAGE. On reste en attente du diagnostic sur les Sidrières qui doit être réalisé par le Grand Narbonne.
 - Forages (MO SNP) : en 2018 prolongement des actions de rebouchages des forages publics ou privés abandonnés et réfection de piézomètres.

Remarques sur le bilan 2018 :

- **Remarque** de Mme Anahi BARRERA de l'Agence de l'Eau au sujet des actions menées par RIVAGE sur la problématique de l'implantation d'arboriculture dans la plaine de la Salanque, qui dans certains cas a amené au remblaiement de zones humides. Ces actions n'ont pas été citées dans le présent bilan alors qu'elles répondent aux objectifs du SAGE

Réponse de Marie MAILHEAU : effectivement ces actions ont bien été menées mais surtout au travers des enjeux Natura 2000 et zones humides, et de leur chargé de mission respectif. Elles sont donc inscrites dans le bilan de ces documents. Toutefois, comme effectivement, cette animation correspond aussi à des objectifs du SAGE, elle sera ajoutée au CR.

Réponse de Mme Laurence FONBONNE, directrice de RIVAGE, qui se propose d'en faire un petit résumé. A savoir qu'à cause de la problématique de la Sharka, il y existe une volonté de transférer l'arboriculture de pêcheurs de la Vallée de la Têt vers notre territoire. Suite au constat de destruction de zones humides, et des impacts sur les Habitats d'intérêt communautaire, plusieurs courriers ont été envoyés aux services de l'État, voire au Ministère, pour essayer de faire valoir les enjeux environnementaux (et règlementaires) qui existent localement pour les faire intégrer dans cette politique de relocalisation. Au bout d'un an plusieurs réunions et/ou rencontres ont pu avoir enfin lieu avec la CA66, la SAFER et ainsi que des arboriculteurs, en collaboration avec le syndicat des Nappes du Roussillon et les services de l'État, pour bien expliquer les enjeux de pénurie d'eau et les impacts sur les milieux humides et/ou d'intérêt communautaire et sur la qualité de l'eau. Une carte de zones plus ou moins propices a de plus été discutée et diffusée :

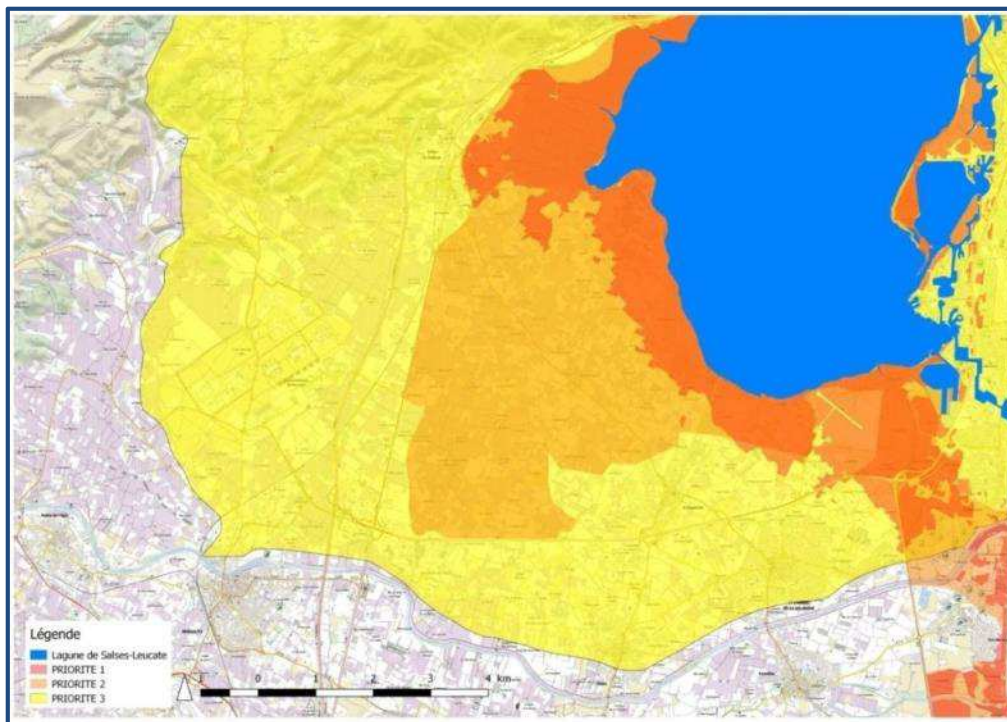
- **Priorité 1** : zones humides et habitats d'intérêt communautaire où favoriser l'élevage extensif.
- **Priorité 2** (zones à enjeu biodiversité) et **Priorité 3** (le reste) zones avec installation possible sur les friches agricoles d'une mosaïque de cultures pérennes (dont arbo ET vignes) pour une agriculture durable. Avec un effort d'animation auprès des agriculteurs plus important sur les zones 2.

La diffusion d'une synthèse règlementaire avait aussi été proposée, mais à ce jour elle est encore en relecture auprès des services de l'État.

En outre Julien ROBERT qui est notre chargé de mission Natura 2000 (qui anime aussi les MAEc) s'est mis à la disposition de ces arboriculteurs pour discuter avec eux en amont de leur projet pour essayer de diminuer au maximum l'impact sur les milieux et les masses d'eau. RIVAGE a ainsi été clairement identifié auprès de la SAFER, de la Chambre d'agriculture et des agriculteurs comme un interlocuteur

- **Remarque** de Mme Marie-Claude GREGOIRE-CONTE élue à la CCSM sur le fait que cette arboriculture était historiquement présente sur ce territoire et qu'aujourd'hui elle devient économiquement intéressante.

Réponse de M. Alain GOT : effectivement, par le passé, il y avait de l'arboriculture et aujourd'hui les terres de la Salanque redeviennent intéressantes pour cette culture. Malheureusement les quantités d'eau disponibles ont aussi évolué et au vu du déficit des nappes exister des cultures nécessitant une irrigation régulière est risqué.



Cartographie des enjeux de prioritaires.

- **Remarque** de Mme Laurence FONBONNE sur les actions menées sur les conflits d'usages entre les pêcheurs et les pratiquants de windsurf qui répond aussi à une des dispositions du SAGE. Une concertation a été menée avec des représentants de windsurf (écoles, magasins...) et des prud'homies pour mieux définir des zones pour chacun des usages et pour mieux les délimiter. Un service civique a aussi été déployé sur les principaux spots pour relayer l'information (flyer spécifique et discussions). Dans ce cadre de gestion des usages, il serait également opportun d'organiser un groupe de travail spécifique pour mieux prévoir les possibilités de report des compétitions (comme cela a été le cas cette année) en amont du Mondial du vent.
- **Remarque** de M. Charles NAVARRO, Fédération des Chasseurs 66: attention lors du Mondial du Vent il y a beaucoup d'affluence. Ce n'est pas forcément une bonne idée de les déplacer vers la lagune de Salses-Leucate.

Réponse de M. Michel PY : effectivement il y a eu un report cette année, mais cela c'est fait sur des zones préalablement définies et autorisées. De plus, la volonté en cas de report, c'est de ne concerner que les compétiteurs, et non pas le public qui lui reste aux spots de La Franqui.

I.4. Communication et sensibilisation :

- Observatoire : mailing à 150 personnes
- Sorties Nature : bon succès et en nombre (230 personnes) et en appréciation (retour très positif) avec accès personnes handicapées. Collaboration avec la commune de Leucate sur un programme de 22 sorties.
- JMZH avec PNR de la Narbonnaise et participation de l'Université Perpignan.
- Maison Étang : 5 900 visiteurs en 2018.
- Réunions Grand public organisées surtout dans le cadre de la démarche Vert demain.
- **Remarque** de M. Charles NAVARRO sur la pertinence des sorties Nature qui permettent aux touristes d'accéder

à des sites naturels plus ou moins sensibles, voire d'y revenir à loisir sans aucun respect des enjeux environnementaux.

Réponse de Marie MAILHEAU : les sorties Nature du territoire de l'étang de Salses-Leucate ont justement soigneusement été choisies pour leur aspect pédagogique et à enjeu faible.

Réponse de Mme ROQUES, de l'association ECCLA, qui fait remarquer qu'on ne peut inciter les touristes à venir sans rien faire pour essayer de les sensibiliser un minimum aux enjeux Biodiversité, et après se plaindre qu'ils font n'importe quoi. Donc des sorties Nature bien pensées peuvent être un bon levier (de plus en plus prisé d'ailleurs) d'éducation à l'environnement.

II. ACTIONS 2019

La même organisation a été réalisée que pour le bilan et la mise en œuvre des dispositions du SAGE se fera également toujours à travers le 3° contrat.

II.1. Planification - concertation

- Analyse technique et animation de la CLE dans le cadre de demandes d'avis (projets ayant un impact sur l'eau et les milieux aquatiques, dossier loi sur l'eau ...):
 - 2 demandes d'avis sont en cours (cf. ci-dessous).
 - A venir : STEP et Port de Le Barcarès ? les études préalables sont en principe en cours donc la demande d'avis ne devrait pas intervenir avant 2020.

A noter : analyse technique déjà réalisée sur le certificat STEP Le Barcarès : mise en avant de questions potentielles sur les ZH et les enjeux N2000.

AVIS CLE EN COURS

- **PDPG 66** : soit le Plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles des Pyrénées orientales. Ce document ne concerne pas de cours d'eau dans notre BV. Une réponse d'ordre général et en gouvernance avec les autres Masses d'eau superficielles est proposée.
- **SAGE Nappe Roussillon** : rappel des principales caractéristiques et proposition d'analyse
 - Les nappes Pliocène représentent 90% de notre AEP. L'unité de gestion qui nous concerne (BCN) est déficitaire. Les principaux objectifs du SAGE sont d'articuler la préservation des nappes et l'aménagement du territoire et le partage l'eau des nappes entre les différents usages, dans le respect de l'équilibre quantitatif
 - Le projet SAGE a été validé en CLE en avril 2019. Il est en cours de consultation des personnes publiques associées (durée, 4 mois). Notre CLE est donc consultée ainsi que les communes.
 - Avis à priori favorable puisque correspond à nos objectifs et à l'atteinte des objectifs de bon État, mais il existe un gros enjeu au niveau des volumes AEP autorisés et une consultation des communes de notre BV reste nécessaire.

II.2. Amélioration des connaissances

Même type de suivis en MO RIVAGE ou d'analyses des suivis hors MO RIVAGE que les années précédentes.

II.3. Actions pour l'amélioration de la qualité des masses d'eau

Suivis techniques des projets HORS MO RIVAGE :

Concernent surtout des projets portés par PMM.

- Suivi du schéma directeur d'assainissement de Fitou orienté notamment sur l'analyse des réseaux d'assainissement.

- Suivi travaux SDA (STEP ?) du Barcarès (évaluations d'incidences, dossiers loi sur l'Eau...).
- Suivi travaux SDA Opoul (lien direct avec PG Mare).
- Suivi travaux SDEP Saint-Hippolyte (lien pluvial - aiguilles à DIG) et travaux sur le système d'assainissement (début des travaux sur la station d'épuration : septembre 2018).
- Suivi SDEP Saint-Laurent-de-la-Salanque (SDA ?) et des travaux opérés dans ce cadre.
- Suivi des diagnostics faits par le SPANC et des suites à donner + ARLS caves de Leucate ? + suivi forages réhabilités par SNR.

Suivis techniques et MO des projets RIVAGE :

Ces actions porteront surtout sur les apports diffus surtout en Zone Non Agricole (mais existe aussi en zone agricole, notamment avec les MAEc). Quelques exemples déjà réalisés en 2019 : relevés de terrain pour la réalisation d'un complément à la cartographie de l'Occupation des Sols (et carte de vulnérabilité). Actions de sensibilisation à l'école élémentaire de Salses-le-Château.

II.4. Communication

Même type d'actions d'animation et de sensibilisation que précédemment. Quelques exemples déjà réalisés en 2019 : 4^{ème} Observatoire de l'étang diffusé et programme des sorties Nature déjà en place.

III. SUIVIS LAGUNAIRES

III.1. Suivis DCE et Conditions hydro-climatiques

- Rappel DCE :
 - État écologique : les macrophytes n'ont pas été suivis en 2015, toutefois Bon en 2012 (et pas de phénomène d'eutrophisation relevés dans les différents suivis). L'objectifs DCE est donc atteint, ce qui n'était pas évident pour une lagune, même pour la notre classée moyen en 2009.
 - Chimie : les résultats dans la colonne d'eau (par capteurs passifs) viennent en complément des coquillages, par rapport à 2009. Sur Salses-Leucate les résultats sont différents entre colonne d'eau (bon) et coquillages (mauvais).

- **Conditions hydro-climatiques 2018** (exemple de la station de Leucate) : année pluvieuse (surtout automne, mais pas hiver), et très contrastée pour les températures. Très froides en hiver : -3,4°C en février. Très chaud en été, surtout en août : avec des records des minimales qui ne descendent pas la nuit (31,1°C) et des maximales (39,1°C). En 2018 on a eu un printemps pluvieux et chaud, ce qui correspond à des conditions climatiques difficiles pour atteindre un bon état de la lagune (risque d'eutrophisation élevé) et qui peut expliquer certains des résultats exposés plus loin.

NB : quelques autres records notables : record des maximales en octobre 2011 avec 30,5°C. Records des minimales le 8 février 2012 : -5,8°C.

III.2. Suivis paramètres physiques (FilMed)

- Cartographie des points et de leur "enjeux" :
 - Caramoun : le nord évaporant (pas de fond, pas d'apport eau douce)
 - P-Leucate : lien avec la mer
 - Coudalère : bassin profond
 - Roquette : apport eau douce (nappe et karst)

+ 2 suivis particuliers : Source Roquette (nappe) et bassin des Dindilles.

- La sonde a été changée en janvier 2017, du coup influence possible sur les paramètres. Toutefois, la sonde a

déjà été testée avec d'autres sondes (autres gestionnaires et nos anciennes) et les valeurs sont comparables

- pH2018 moyen = 8,33. Rappel pH2017 = 8,13. Donc valeurs plus basiques. Variation totale des valeurs entre 7,8 et 8,7. En principe le pH est surtout fonction de l'oxygène dissous (et de la température ce qui expliquerait le pic de février où températures minimales records ?). Sur Salses-Leucate, les valeurs semblent suivre le sel (pic de février aussi ?).
- Sel : depuis le changement de sonde les valeurs sont recalculées pour pouvoir être comparées aux précédentes (étalonnage avec l'ancienne sonde). En 2018 : on observe une variation classique. Par rapport à 2017, les valeurs sont moins élevées, juste supérieures aux moyennes pour Roquette (alors que l'année dernière la Roquette était la plus "normale").
- O2 sonde HS en août et septembre.
- Températures : la Caramoun n'est plus le point le plus frais depuis 2 ans (sans doute à cause des températures nocturnes élevées depuis 2017). Le dépassement des moyennes commence en avril et fini en août (tout un mois plus tôt que 2017) et bat les records de l'année dernière en chaud et de tous nos suivis en froid (cf. condition météo).

Remarque sur les connaissances :

- **Question** : Mme René BANET, élue à Saint-Hippolyte, demande si une augmentation de la salinité des terres n'est pas observée.

Réponse de RIVAGE : s'il y a une augmentation de la salinité des bords d'étang cela est plus dû à une diminution des apports d'eau douce qu'à une augmentation de la salinité de l'eau de l'étang qui elle est stable (tampon par la mer).

III.3. Suivis Macrophytes (plantes aquatiques) STEP 2018

- Le Barcarès : résultats printemps-automne similaires, mais sur le terrain le printemps semble mieux parce qu'on voit moins de sol nu et plus d'espèces.
- Saint-Hippolyte : gros problème de visibilité en décembre. Possible confusion entre sol nu et ulves recouvertes de sédiment. MAIS ces différences d'observation ne changeraient pas le résultat.
- Interannuel :
 - 2017 "meilleure" année depuis 2014.
 - 2018 "pire" automne depuis 2013.
 - Si on compare les suivis entre les printemps et l'automne : le printemps semble en meilleur état que l'automne (sauf pour Le Barcarès). Ce qui correspond à un impact logique de l'afflux de population estivale (et d'eau plus chaude). Toutefois en moyenne les valeurs sont très proches, donc cette différence reste peu significative, ce qui confirme l'efficacité générale des traitements épuratoires locaux.

III.4. Suivis herbiers 2018

- Evolution des limites et de la vitalité 2018 :

L'analyse des données 2017 et 2018 montre une régression de 120m en moyenne des limites par rapport à l'année 2017, excepté pour Port-Fitou. En fait, comme on peut le voir sur la carte, on revient sur les limites de 2016, après avoir connu un bloom exceptionnel en 2017.

En outre, par rapport aux limites de 2010, les limites inférieures de 2018 ont marqué une progression. C'est également le cas pour les limites supérieures, excepté sur les zones Sanyes Opoul et Roquette (où toutefois la progression de l'inférieur dépasse la régression du supérieur). La progression la plus importante est marquée sur Saint-Hippolyte.

A noter : les valeurs affichées sont des ordres d'idée, elles ne sont pas précises au mètre près.

L'épiphytisme est stable par rapport à 2017 voire en amélioration sur certaines zones (pour la 2^{ème} année consécutive). L'ensemble des facteurs de vitalité est globalement stable par rapport à 2010 (épiphytisme moins bien,

canopée mieux).

- Analyse par espèces
 - Zostère nolti (Zn) : densité = 2^{ème} année d'amélioration ("meilleure" année = 2013, "pire" année = 2016). Canopée augmente depuis 2013 ("meilleure" année = 2018, "pire" année = 2013).
 - Z. marina (Zm) : densité augmente depuis 2015 ("meilleure" année = 2012, "pire" année = 2015). Canopée augmente depuis 2015 ("meilleure" année = 2012, "pire" année = 2015).
 - *Ruppia* aussi en amélioration : densité et canopée.
- Atouts - faiblesses :
 - Points forts : limites inférieures Paurel, la progression n'est pas optimale mais c'est l'unique en 2018. A Saint-Hippolyte la densité mieux que 2010 pour Zn et Zm.
 - Point faible : sur l'ensemble de l'étang, on note une diminution (sauf quelques zones) par rapport à 2017 mais PAS par rapport à 2016.
- Synthèse interannuelle simplifiée :
 - 2018 < 2017
 - 2018 = 2016
 - 2018 > 2010

III.5. REMI-REPHY

REPHY : suivi et analyse du **Dinophysis** qui pose des problèmes récurrents depuis 15 ans.

- Présence 2017-18 : pas trop entre juin et septembre, mais premier pic dès octobre.
- Toxicité 2017-18 : 2^{ème} année sans problème sur les huîtres.
- Toxicité 2019 : RAS pour l'instant, donc pas de fermeture pour l'hiver 2018-19.

Remarque entre les problèmes techniques et la météo défavorable, il y a quelques manques dans les suivis Ifremer. Une étude de faisabilité d'un suivi précoce et complémentaire a donc été menée (en 2019) avec les conchyliculteurs dans le cadre du GALPA avec le CRCM.

IV. PERSPECTIVES ET QUESTIONS DIVERSES

Après avoir demandé s'il y avait d'autres questions ou remarques Monsieur le Président de la CLE remercie les membres pour leur venue et leur intérêt.

Il est précisé que tous les documents sont disponibles sur demande auprès de la chargée de mission SAGE ou en téléchargement sur le **site RIVAGE** : <http://rivage-salses-leucate.org>. Les animateurs, le syndicat RIVAGE Salses-Leucate, restent à la disposition de l'ensemble des participants pour tous renseignements complémentaires.

Marie MAILHEAU, Chargée de mission SAGE :
04.68.40.44.38 / marie.mailheu@mairie-leucate.fr

Le président de la Commission Locale de l'Eau,
Monsieur Michel PY.



Signature of Michel PY, President of the Commission Locale de l'Eau, over a circular stamp of the R.V.A.G. Salses-Leucate.